

Chères adhérentes, chers adhérents, chers praticiennes et praticiens,

L'association Amavie a été créée en janvier 2009 et le renouvellement de son Bureau vient d'être acté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2014.

Je remercie les présents, ceux qui ont pris le temps de nous envoyer un « pouvoir » et les excusés. Le pourcentage des manifestés étant faible, je prie à tous les autres de croire à mon étonnement de si peu de participation.

En tant que Fondateur et Président de cette Union des Médecines Naturelles sous le label « Amavie », j'ai essayé beaucoup de voies pour parvenir au développement de l'association. Nous avons fait toutes sortes de tentatives ; des conférences, des comités, des partenariats, des annuaires, des questionnaires, des Lettres d'infos, des assurances, des voyages, et des courriels par centaines afin de promouvoir une action juste et éthique d'un bienfondé d'une Union des Médecines Naturelles. Des déceptions et des satisfactions, il y en eu tout autant au cours de ces cinq années.

Alors pourquoi j'ai souhaité continuer mon action en me proposant à un nouveau mandat de Président ? De la persévérance, de la ténacité, et un idéalisme sont sûrement les traits de ma personnalité qui font que je n'abandonnerai pas mon souhait de voir les médecines naturelles participer d'une façon juste et équitable au débat sur la santé en France.

Comme il est indiqué dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2014, l'association a choisi un partenaire d'assurances, Abela, qu'elle a nommé « mandataire de gestion » afin de faciliter l'enregistrement des adhésions et le suivi assurantiel. Nous pouvons nous féliciter de ce choix car tous les feux sont aux verts ; une plateforme téléphonique consciencieuse, affable et courtoise contacte au quotidien nos adhérents et les praticiens intéressés, un site internet unique amavie.fr concentre l'adhésion, les assurances, les annuaires, et l'association, des offres de santé ont été créées afin de répondre à vos attentes et à celles de vos patients, et enfin un concept « Offres santé d'Entreprises » permettra à nos futurs « délégués d'entreprises » de bénéficier d'une implication dans le paysage social santé de la France. Tout est sur le site amavie.fr et nous vous invitons à prendre contact avec nous pour en savoir plus.

Comme me l'avait suggéré le Professeur Cornillot en 2009, « Lorsque vous aurez assis l'association, il faudra créer une Fondation pour la Recherche et l'Évaluation des Médecines Naturelles ». Durant l'année 2013 et le premier semestre 2014, j'ai eu à cœur de travailler à ce projet. Un médecin spécialisé dans la recherche clinique et une administratrice de structure médicale se sont joints à moi et nous avons élaboré une médecine 5 I – individualisée, intégrative, intuitive, implicative et informative - d'un parcours de soins par pathologie. Le projet ficelé et budgétisé est dans la boîte et la recherche de financement est en cours...

La participation de chacun est nécessaire à notre action. Amavie vous fait bénéficier d'assurances à des tarifs préférentiels mais Amavie, ce n'est pas que cela...

Je vous invite à être des acteurs de la santé au mieux dans votre cabinet et au-delà...

Très sincèrement

Nicolas Lemoine, Président